



**Département de Seine-et-Marne**

**Canton de Nangis**  
**COMMUNE DE NANGIS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2016**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>N°2016/DEC/179</b>	<b>OBJET :</b>
<b>Date du conseil municipal</b> 12/12/2016	CONVENTION DE MECENAT ENTRE LA COLLECTIVITE DE NANGIS ET L'ASSOCIATION DESSINE-MOI UN MOUTON RELATIVE A L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES D'ÎLE-DE-FRANCE TOUCHEES PAR DES MALADIES CHRONIQUES OU LE VIH-SIDA
<b>Date de la convocation</b> 05/12/2016	
<b>Date de l'affichage</b> 05/12/2016	

L'an deux mille seize, le douze décembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Michel BILLOUT, maire, en suite des convocations adressées le 5 décembre 2016.

**Étaient présents :**

Michel BILLOUT, Clotilde LAGOUTTE, Stéphanie CHARRET, André PALANCADE, Anne-Marie OLAS, Claude GODART, Simone JEROME, Pascal HUÉ, Didier MOREAU, Alain VELLER, Marina DESCOTES-GALLI, Sylvie GALLOCHER, Roger CIPRÈS, Samira BOUJIDI, Charles MURAT, Virginie SALITRA, Michel VEUX, Karine JARRY, Jacob NALOUHOUNA, Danielle BOUDET, Sandrine NAGEL, Jean-Pierre GABARROU, Monique DEVILAINE, Catherine HEUZÉ-DEVIES, Serge SAUSSIÈRE, Stéphanie SCHUT.

**Étaient absents représentés :**

- Medhi BENSALÈME, représenté par Didier MOREAU
- Pascal D'HOKER, représenté par Jean-Pierre GABARROU
- Rachida MOUALI, représentée par Monique DEVILAINE

Monsieur Didier MOREAU est nommé secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20161212-2016-DEC-179-  
DE  
Date de télétransmission : 15/12/2016  
Date de réception préfecture : 15/12/2016

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

CONSIDERANT l'objet de l'association « Dessine-moi un mouton » pour la promotion de la Santé et le soutien des projets de vie et des parcours de soins des personnes qu'elle accompagne affectées par des maladies chroniques, particulièrement les jeunes enfants et les jeunes adultes.

CONSIDERANT le projet de l'association « Théâtre Solidaire », qui à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida (1er Décembre), les théâtres et salle de spectacle sollicités montrent leur soutien aux enfants, adolescents et jeunes adultes eux-mêmes franciliens, vivant avec une maladie chronique dont le VIH-Sida.

CONSIDERANT la volonté de la commune de Nangis à participer à cette action en reversant à l'Association 50 % des recettes cinématographiques du cinéma municipal « La Bergerie » durant la période du 30 novembre 2016 au 6 décembre 2016 inclus

VU le projet de convention établie à cet effet,

VU le budget communal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

**ARTICLE 1 :**

APPROUVE la convention de mécénat entre l'association « DESSINE-MOI UN MOUTON » et la commune de Nangis relative à l'accompagnement des familles d'Île-de-France touchées par des maladies chroniques ou le VIH-SIDA.

**ARTICLE 2 :**

AUTORISE Monsieur le maire ou son adjoint, à signer ladite convention et toutes les pièces y afférent.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus  
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 13 décembre 2016

Le maire,

Michel BILLOUT



Accusé de réception en préfecture  
077-217703271-20161212-2016-DEC-179-  
DE  
Date de télétransmission : 15/12/2016  
Date de réception préfecture : 15/12/2016